



Procès Verbal de Sélection Mobilités Erasmus+ enseignement STA 2018 – 2019

Rappel : 20 candidatures reçues, 4 681 € accordés cette année en début de contrat.

Un calcul a été effectué en fonction du pays de destination, des frais de déplacement et de l'enveloppe budgétaire accordée pour l'année. A la vue de la différence importante entre le budget obtenu par l'Agence Erasmus+ et le montant maximal estimé de toutes les candidatures (20 569 €), un transfert budgétaire sera effectué depuis la ligne « Organisation de la Mobilité » (OM) pour combler la différence restante.

Il a été décidé d'accepter les candidats suivants (classés par ordre alphabétique) :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| 1. Sophie BOUTILLIER | 11. Sébastien MONCHY |
| 2. Abdelkader CHEHIH | 12. Sophie MOREIL |
| 3. Weidong CHEN | 13. Alessandro PORROVECCHIO |
| 4. Xavier ESCUDERO | 14. Isabelle ROBLIN |
| 5. Vincent HERBERT | 15. Pascale ROUGE |
| 6. Khalide JBILOU | 16. Eric ROULET |
| 7. Blandine LAPERCHE | 17. Florence TOUCHERON |
| 8. Antoine LE BLANC | 18. Dimitri UZUNIDIS |
| 9. Evguénia MADELAINE | 19. Alexandra VELISSARIOU |
| 10. Romain MAGRAS | |

La candidate suivante recevra une réponse positive avec restriction :

20. Urania CHRISTAKI : mobilité possible du 1er au 30/09/2019 (« délégation CNRS » à temps plein du 01/09/2018 au 31/08/2019)

A Dunkerque, le 13 juillet 2018

Pour faire valoir ce que de droit


Carl VETTERS,
Vice-président
en charge des Relations Internationales, de la
Culture et de la Communication

